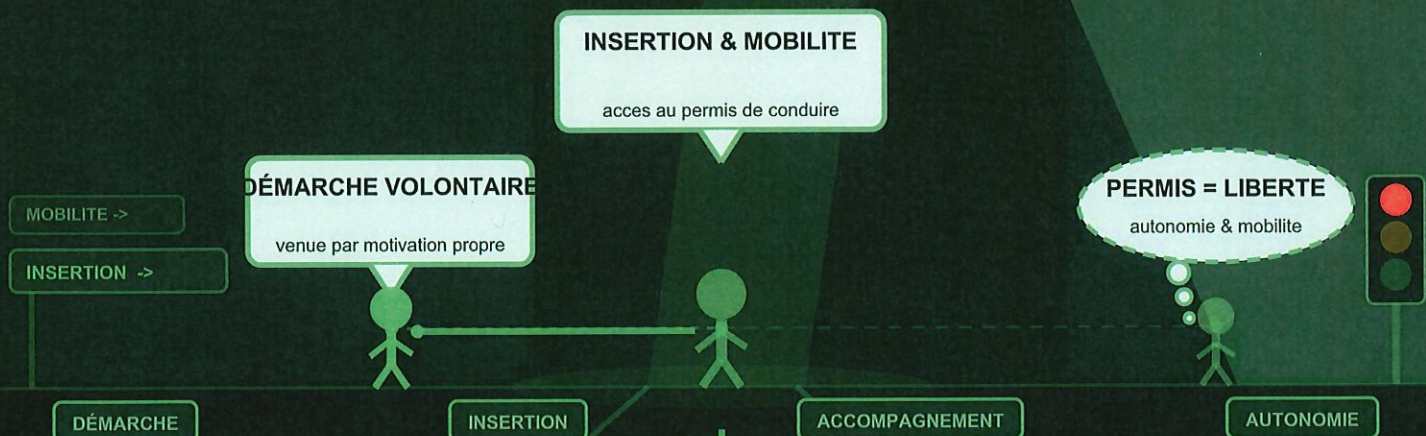


▶ INSERTION & MOBILITE

ASSOCIATION

# AIGUILLAGE



# AUTO-ÉCOLE SOCIALE

RAPPORT  
D'ACTIVITE

# 2025



Introduction	page 1
Présentation de l'association Aiguillage	page 2
Présentation de la plateforme de mobilité	page 4
Offre de service	page 6
Actions phares 2025	page 10
Bilan annuel d'activité de l'auto-école associative	page 15
Mesure d'impact	page 20
Perspectives et conclusion	page 21

## Introduction

Certaines années sont sans aucun doute plus marquantes que d'autres ; 2025 est de celles-ci !

Une association est un organe vivant ; un organe vivant à deux cœurs qui battent de concert au service des publics accompagnés, accueillis, soutenus..., deux cœurs, le conseil d'administration et les salariés.

Comme chaque année, même si les mouvements restent généralement assez marginaux, quelques salariés ont quitté l'association, faisant place à des forces nouvelles, à des compétences nouvelles et en conséquence à des dynamiques nouvelles.

Mais le changement majeur réside dans le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration. Monsieur Joël Plouchart, membre fondateur de l'association, devenu président en 2011 après avoir occupé plusieurs postes au sein du bureau, a démissionné et a quitté le Conseil d'Administration en octobre. Son départ fait suite à celui de Madame Odile Cantin, également membre de l'association depuis de très nombreuses années.

Ce rapport d'activité constitue l'occasion de les remercier pour leur engagement, leur confiance en la jeunesse et le soutien sans faille qu'ils ont apporté aux salariés de l'association.

Loin d'être improvisées, ces modifications ont été anticipées, pensées non comme une rupture, mais bien comme un passage de relais. Depuis 18 mois, de nouveaux membres sont venus enrichir l'organe politique de l'association, actifs ou jeunes retraités. C'est donc un conseil d'administration rajeuni et un bureau renouvelé, dont Monsieur Daniel Beauvais assume désormais la présidence, qui s'apprêtent à relever tous les défis aux côtés des salariés.

Le terme de défis est bien choisi ; comment qualifier le soutien, la défense, la promotion des personnes en situation de précarité, jeunes et moins jeunes, au sein d'une société de plus en plus individualiste qui prône le « quand on veut on peut ! » et qui nie le caractère systémique de la pauvreté, de la délinquance, du mal-être...

Et pourtant, l'association Aiguillage y parvient encore, y parvient toujours.

Ainsi, en 2025, avec le soutien de l'Etat et du Conseil départemental du Val d'Oise, elle a construit une nouvelle offre de service pluridisciplinaire. En fin d'année, deux psychologues de rue ont rejoint les équipes éducatives de prévention spécialisée. La mise en œuvre de cette action répond à l'inquiétude partagée que suscite la dégradation de la santé mentale des jeunes. Très vite, le public accompagné s'est saisi de l'opportunité dissipant les craintes de voir cette forme d'accompagnement rejetée par ceux qui en ont le plus besoin.

Cet exemple illustre parfaitement la philosophie associative d'Aiguillage: se saisir de besoins émergents, sortir de sa zone de confort, évoluer sans se trahir, tenir ses engagements, rester aux côtés des jeunes, des personnes en insertion, des migrants et à l'écoute des territoires et des partenaires. Ces valeurs ont guidé le travail accompli en 2025 et guidera celui qui le sera en 2026.

## Présentation de l'association Aiguillage

L'association AIGUILAGE est née en 1971 et s'est d'emblée inscrite dans le mouvement alors naissant de la Prévention Spécialisée. Elle intervient depuis cette époque sur les communes de Montigny-lès-Cormeilles et de Franconville et depuis 2012 sur celles de Deuil-la-Barre et de Montmagny.

En 2016, l'association a développé une auto-école associative et une plateforme de mobilité.

Depuis 2020, elle a initié un service d'accueil des collégiens exclus. Ce dispositif est, à ce jour, réservé aux jeunes franconillois.

Enfin, durant l'année nous avons construit un projet en réponse à la dégradation de la santé mentale des jeunes. Ainsi, en octobre et novembre 2025, 2 psychologues de rue sont venues renforcer les équipes éducatives au sein de nos quartiers d'intervention.

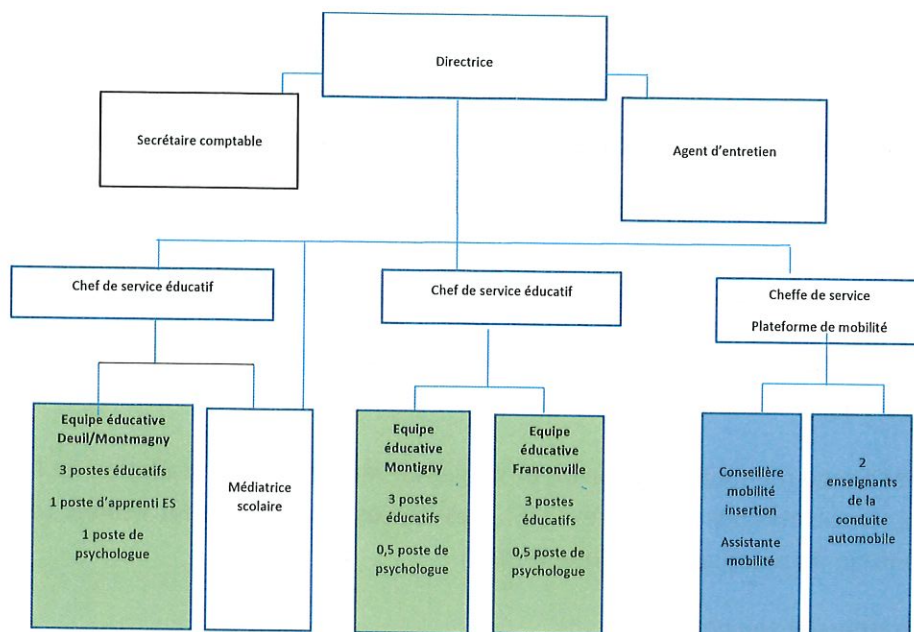
### Ses administrateurs et son personnel

L'association se caractérise par l'investissement effectif d'hommes et de femmes issus de la société civile ayant une connaissance approfondie des publics cibles. Le Conseil d'administration regroupe 7 membres actifs ou jeunes retraités qui tous consacrent ou ont consacré leur vie professionnelle à la jeunesse (Directeur de Mission Locale, Directeur de Service Jeunesse, acteurs de l'Education Nationale, fonctionnaires d'Etat ou de collectivités territoriales).

Au 31 décembre 2025, l'équipe de professionnels se répartit comme suit :

- Une directrice.
- Trois équipes éducatives (soit 9 postes éducatifs) sous la responsabilité de 2 chefs de services
- Deux psychologues de rue
- La plateforme de mobilité est composée d'une cheffe de service, conseillère mobilité, de 2 enseignants de la conduite automobile et d'une médiatrice en mobilité.
- Une médiatrice scolaire chargée d'accueillir les collégiens exclus (Franconville)
- Une secrétaire comptable et un agent de service employée à mi-temps viennent compléter l'équipe.

Dès que des opportunités se présentent, l'association accueille des stagiaires et des apprentis (travailleurs sociaux et personnels administratifs). Cet engagement dans la formation des futurs professionnels nous paraît indispensable pour promouvoir la Prévention Spécialisée, l'engagement associatif et renforcer temporairement les équipes sur le terrain. Ainsi, depuis septembre 2024, un éducateur spécialisé en apprentissage a rejoint l'équipe en poste au sein des communes de Deuil-la-Barre et de Montmagny.



L'implantation des équipes de Prévention Spécialisée est le fruit de volontés conjointes du Conseil départemental et des collectivités locales. Leurs financements découlent directement de ce mécanisme.

Ainsi, l'équipe éducative installée au sein de nos communes d'intervention est financée principalement par le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de la politique départementale de la Protection de l'Enfance. Cet engagement est complété par la contribution des communes d'intervention et éventuellement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dans le cadre de conventions tripartites ou quadripartites.

Afin d'enrichir encore les propositions faites aux jeunes et aux habitants, l'association Aiguillage répond très régulièrement à des appels à projets portés par les préfetures du Val d'Oise et de Région (Ville, Vie, Vacances, Quartiers d'été, Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance...). Elle inscrit ainsi une partie de ses actions dans les priorités définies par le contrat de villes. Enfin, son partenariat avec les bailleurs sociaux des territoires permet de proposer des chantiers éducatifs entièrement financés.

## Présentation générale de la plateforme

En 2016, l'association Aiguillage a créé une auto-école associative qui s'est enrichie de nouveaux outils pour évoluer vers un concept de plateforme de mobilité.

A l'origine imaginé pour le public accompagné par la Prévention spécialisée, très vite cet outil s'est ouvert aux personnes accompagnées par le réseau partenarial de l'association : missions locales, communes, communautés d'agglomérations, associations...

Au fil du temps, les procédures de fonctionnement se sont formalisées et affinées. A ce jour, elles sont éprouvées et pleinement opérationnelles.

Depuis presque 10 ans, la Plateforme propose ses services à l'ensemble des publics en situation de vulnérabilité du Val d'Oise ; y compris les personnes en situation de handicap.

Fin 2025, elle intègre divers outils et se définit comme un lieu d'accueil et d'accompagnement, qui met à disposition une offre de solutions de mobilité adaptées aux besoins de tous les publics en situation de fragilité. Aujourd'hui nous accueillons environ 220 personnes par an, toutes activités confondues.

### Les salariés

Au 31 décembre 2025, la Plateforme de mobilité est portée par 4 salariés :

- 1 cheffe de service
- 2 enseignants diplômés
- 1 assistante mobilité (médiatrice mobilité)

## Le territoire d'intervention

La Plateforme de mobilité a vocation à déployer son action sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. Cependant, à ce jour, elle reçoit majoritairement des bénéficiaires issus des communes du Val Parisis.

La plupart des sollicitations viennent de ce secteur sans doute en raison du bouche-à-oreille. Néanmoins, les professionnels se déplacent volontiers au sein des structures pour aller à la rencontre des partenaires et des bénéficiaires (informations collectives, ateliers, diagnostics, cours de code...). Ainsi, le rayonnement de la plateforme de mobilité dépasse largement les limites du territoire du Val Parisis.



## Le public

La plateforme de mobilité est dédiée aux publics en situation de précarité suivis par les structures d'accompagnement social et professionnel :

- \* les résidents des quartiers prioritaires de l'EPCI Val Parisis,
- \* les primo-arrivants,
- \* les jeunes NEET sans emploi ni formation,
- \* les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail,
- \* les salariés précaires (en contrat d'insertion, Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, intérimaires...),
- \* les personnes en situations de handicap...

## L'offre de service

A ce jour, la plateforme de mobilité propose différentes prestations allant du diagnostic mobilité au permis B. Ses activités sont réparties en 2 pôles :

**Le service mobilité**

**L'auto-école  
associative**

Selon l'orientation du prescripteur, le bénéficiaire peut se voir proposer :

- Un bilan de compétences mobilité
- Un bilan de compétences permis de conduire
- Des ateliers pré-code
- Une formation permis B (code et/ou conduite)
- Des formations courtes à la sécurité routière
- Des ateliers mobilité individuels et/ou collectifs



L'auto-école est labellisée et la plateforme possède le certificat QUALIOP. Cette certification « organisme de formation » permet de collaborer avec France Travail, les OPCO (Opérateurs de compétences) ou encore d'élaborer des montages financiers avec les CPF des bénéficiaires (Compte Personnel de Formation).

La plateforme s'adapte à la demande des financeurs, des partenaires et des publics et peut construire un programme de formation à la carte pour répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies : parcours d'accompagnement à la mobilité, montage d'une formation collective au permis B, ...



## Le service mobilité

### Le diagnostic mobilité

La plateforme de mobilité a vocation à accueillir et accompagner toutes personnes en situation de précarité, résidentes du Val d'Oise, pour lever les freins à la mobilité et ainsi favoriser l'insertion socioprofessionnelle.

La recherche de mobilité adaptée peut prendre différentes formes selon le prescripteur ou le financeur. Quelle que soit la commande, le bénéficiaire est systématiquement reçu en entretien individuel.

Cet entretien permet d'appréhender sa situation socioprofessionnelle et son projet/besoin en mobilité. Il s'agit alors de mesurer les écarts en tenant compte de ses compétences acquises et des potentiels freins, quelle qu'en soit la nature : financiers, administratifs, logistiques, médicaux, cognitifs...

### Le conseil en mobilité

En fonction des éléments du diagnostic, il s'agira ensuite :

- D'orienter vers la solution de mobilité la plus adaptée
- Informer et guider vers les aides financières à la mobilité existantes
- Accompagner le bénéficiaire dans les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de son projet.
- Réaliser le montage financier du projet et s'assurer de sa faisabilité

## L'auto-école associative

La formation au permis de conduire constitue une part très importante de l'activité de la Plateforme de mobilité.

Forte de son expérience, l'équipe de professionnels a mis en place une 1<sup>ère</sup> étape de diagnostic avant toute inscription en formation. En effet, l'apprentissage du code de la route et/ou de la conduite suppose, comme toute formation, la mobilisation des potentialités cognitives de l'apprenant.

La formation théorique nécessite des prérequis en termes de maîtrise de la langue, de calcul, de logique et une réelle capacité d'analyse.

La conduite automobile est une activité complexe qui nécessite la réalisation d'un grand nombre de tâches simultanées : le conducteur doit gérer les différentes commandes du véhicule, suivre la scène routière, s'orienter dans l'environnement de conduite, maintenir son positionnement, contrôler sa trajectoire et sa vitesse, réagir de façon rapide et adéquate à tout événement susceptible de représenter un danger.

Comme l'exige l'agrément auto-école, un test pratique en situation de conduite doit être réalisé au préalable pour permettre de prévoir le plus précisément possible le nombre d'heures de conduite nécessaires à l'obtention de l'examen pratique. Il prend en compte les 7 critères suivants : expériences, connaissances, attitudes, habiletés, émotivité, compréhension-mémoire, perception.

Compte tenu de ces exigences, il s'avère que toutes les personnes orientées ne possèdent pas les prérequis indispensables rendant le projet de formation irréalisable et ce malgré les différents outils mis en place. Dans cette hypothèse, l'équipe accompagne le bénéficiaire vers un parcours de mobilité plus adapté.

En revanche, à partir du moment où le bénéficiaire est inscrit, les professionnels mettent en œuvre tous les moyens pour accompagner vers la réussite aux examens.

## La formation au permis B

La formation comprend :

- Une évaluation/bilan de conduite
- Des cours de code et séries de test en nombre illimité
- Des épreuves de code blanc
- Des cours de conduite (forfait de 34 heures à 44 heures en fonction des modalités de financement)
- Les passages aux examens du code et de la conduite,
- Des séances de coaching et soutien en individuel ou petit collectif

A de rares exceptions près, le coût de la formation à la charge de l'élève s'élève à 150 euros.

Le code : Une équipe d'enseignants de la conduite et de la sécurité routière anime quotidiennement des sessions de code de la route du lundi au samedi.

L'accès est multiple : 1 à 2 heures de session selon la capacité cognitive de l'élève, en présentiel ou à distance.

La pédagogie mise en place par les enseignants permet à chacun de progresser à son rythme et de limiter au maximum les échecs aux examens notamment par la mise en place d'examens blancs.

La formation dispensée au sein de notre établissement est effectuée dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013.

Elle comprend :

- Plus de 2640 questions mises à jour régulièrement.
- Des séries pédagogiques, thématiques ou aléatoires selon les élèves présents
- Des corrections claires, commentées et détaillées avec un enseignant

Les thématiques et sujets abordés dans la formation sont les suivants : *Signalisation, Priorités, Intersection, Règles de circulation, Croisements et Dépassements, Arrêts et Stationnements, Visibilité et éclairage, Ecoconduite et Ecomobilité, Tunnels et Passage à niveau, Usagers vulnérables et Code de la rue, Prise de conscience des risques, Conduite pratique, Autoroute et Route à accès réglementés.*

La formation est complexe et demande donc un investissement à tous points de vue. Sa durée varie d'un élève à l'autre selon ses capacités cognitives, son expérience antérieure, son assiduité aux séances. Tout est mis en œuvre pour prévenir du décrochage mais la réussite de l'élève relève avant tout de sa motivation personnelle.

La conduite : L'enseignement de la conduite s'effectue sur un véhicule équipé d'une boîte manuelle ou automatique.

Le nombre d'heures de conduite, estimé au 1<sup>er</sup> rendez-vous, est réévalué au fil de l'apprentissage.

L'élève n'est présenté à l'examen que lorsque l'enseignant a terminé avec lui son apprentissage et qu'il estime que les compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir sont acquises.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la réussite ; quel que soit son niveau initial.

Un des enjeux majeurs est également d'amener l'élève à s'auto-évaluer, à prendre conscience de ses points forts, points faibles, et des risques encourus sur la route. La formation doit favoriser la prise de conscience des risques, des capacités et des limites de l'élève.

Les enseignants ne forment pas seulement au passage à l'examen ; certains élèves demandent également des heures d'adaptation (permis obtenu mais manque d'expérience en conduite) ainsi que des heures de transformation (passage du permis sur boîte automatique au permis sur boîte manuelle).

## LES ACTIONS PHARES 2025

Ce dispositif, financé par l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Val Parisis et la préfecture du Val d'Oise, est porté par la plateforme de mobilité depuis 8 ans. Chaque année, il permet à 30 résidents des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville d'accéder à la formation du permis de conduire.

résultats des personnes inscrites par année					
année inscription	inscrits	code en cours	conduite en cours	permis obtenus	abandons
2017	30	0	0	14	16
2018	28	0	0	14	14
2019	40	0	0	25	15
2020	27	0	1	19	7
2021	25	0	0	15	10
2022	28	0	0	13	15
2023	24	12	2	9	1
2024	30	15	6	9	0
2025	28	18	8	2	0
TOTAUX	260	45	17	120	78

La personne est accompagnée par les professionnels de la plateforme de mobilité de son évaluation à l'obtention du permis. La durée moyenne de formation est d'1 an mais elle peut être plus longue pour certains en raison de difficultés cognitives, de problématiques personnelles ou encore d'un manque de disponibilité. L'auto-école met donc en place des parcours individualisés avec une certaine souplesse et un accueil à durée indéterminé.

Depuis 2024, la plateforme a engagé une collaboration avec la mairie de Taverny.

Un 1<sup>er</sup> groupe de 12 élèves a démarré son apprentissage en fin d'année 2024.

Un 2<sup>ème</sup> groupe de 30 élèves a été constitué tout au long de l'année 2025.

Selon la volonté de la municipalité, la priorité a été donnée aux femmes résidentes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

L'avantage de ce programme de formation collective est la constitution d'un groupe homogène permettant aux élèves de suivre une formation progressive et complète et d'être « portées » par la dynamique de groupe. Ainsi, chaque apprenante bénéficie de conditions favorables à l'assiduité et par conséquent à la réussite.

La formation, d'une durée de 6 mois minimum, comprend 96 sessions théoriques et pratiques. Elle prévoit 3 séances de code de 2 heures par semaine puis de 35 heures de leçons de conduite individuelles.

Les enseignements théoriques se déroulent sur site ; en alternance sur les 2 maisons de quartiers de Taverny (Joséphine Baker et Georges Pompidou).

Résultats des personnes inscrites par année

année inscription	inscrits	code en cours	conduite en cours	permis obtenus
2024	12	3	2	6
2025	30	16	10	2
TOTAUX	42	19	12	8

L'action 12 du BOP 104 finance des actions répondant aux spécificités du public étranger primo-arrivant, dans une logique de sas vers le droit commun.

L'appel à projet auquel répond Aiguillage depuis 2023 nous a permis de construire des outils dédiés aux personnes maîtrisant peu ou mal la langue française afin de leur transmettre les compétences et les capacités nécessaires pour se déplacer de manière autonome et durable et ainsi lever un frein majeur à l'insertion socio-professionnelle. Pour ce faire, nous proposons aux primo-arrivants les offres suivantes : diagnostics mobilité, formation « précode », formations au permis de conduire B sur boîte manuelle ou boîte automatique en fonction du profil des élèves.

Des partenariats avec l'AFI, la Croix Rouge, les Missions Locales, ou encore COALLIA ont créés spécifiquement pour mener à bien ce projet avec les structures œuvrant auprès de ce public.

Toutes les personnes reçues en diagnostic ont eu une proposition de parcours de formation à l'exception de quelques-unes pour lesquelles la plateforme a préconisé un renforcement des compétences linguistiques préalablement à l'apprentissage du code ou encore pour qui le manque de disponibilité ne permettait pas de s'investir dans ce projet.

Pour certains, les parcours s'annoncent longs en raison de la complexité du vocabulaire spécifique au code de la route. Les ateliers précode ont été conçus pour traiter cette difficulté.

Résultats des personnes inscrites par année

année inscription	diagnostic	Ateliers pré-code	code en cours	code obtenu	conduite en cours	permis obtenus	heures adapt
2023	43	21	3	3	2	1	
2024	83	25	11	14	6	10	
2025	81	20	15	2	9	6	3
TOTAUX	207	66	29	19	17	17	3

« Une plateforme de mobilité au service de l'insertion des jeunes valdoisiens ni en emploi ni en formation » ; tel est le nom de l'opération portée par Aiguillage qui s'étend de 2024 à 2026.

Elle s'inscrit dans le programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse – Compétences dont une des priorités d'investissement a pour objectif spécifique la mobilité, outil d'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de 16 à 25 ans ni en emploi ni en formation (NEET).

Aujourd'hui, environ 23% des jeunes actifs de moins de 25 ans sont au chômage (source France Travail). Certaines catégories de jeunes sont davantage touchées par le chômage que les autres : les jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville et les jeunes les moins qualifiés.

Il est d'autant plus fondamental de promouvoir la mobilité des jeunes les plus vulnérables que ce public manifeste une tendance certaine à l'enfermement au sein de sa cité, ce qui, en soit, constitue le frein ultime à toutes formes d'insertion.

Dans le cadre de ce projet, l'ambition de la plateforme est d'accueillir 150 jeunes sur 3 ans selon la répartition par action suivante :

- Tous seront reçus pour un diagnostic de compétences mobilités (besoins et compétences) ; soit 150 personnes.
- 100 seront formés au permis de conduire B et bénéficieront de l'ensemble des outils de la plateforme en fonction de leurs besoins
- 50 bénéficieront de l'ensemble des outils de la plateforme en fonction de leurs besoins, hors permis de conduire.

Nous rechercherons un pourcentage de femmes d'au moins 50%.

résultats des personnes inscrites par année NEET				
année inscription	diagnostic	code obtenu	conduite en cours	permis obtenus
2024	31	17	4	13
2025	79	29	14	14
TOTAUX	110	46	18	27

## Bilan Annuel d'Activité de l'auto-école associative année 2025

(conformément à l'annexe à l'arrêté du 8 janvier 2001)

### 1) Identité de l'association

1-1 Association AGUILLAGE

1-2 Nom du Président : Daniel BEAUVAIS ; Nom de la personne mandatée : Nathalie LIENARD (Directrice de la structure)

Adresse du local d'enseignement : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis

au Plessis Bouchard

1-3 Adresse du siège de l'association : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis

au Plessis Bouchard

09 50 30 16 34

administration@aiguillage-association.fr

### 2) Identification de l'action

2-1 Nom de l'action : Lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne.

2-2 : Durée de l'action : Action pérenne

2-3 : Caractéristique des publics concernés ; nombre de personnes relevant :

- des dispositifs d'insertion : 46
- de situations de marginalité ou de grande difficulté sociale : 48
- d'une prise en charge de l'aide sociale : 38

### 3) Budget

3-1\_ : Coût total de l'action : 225 315,39 euros

3-2 : Financement de l'action : montants et organismes financeurs

a) Financements publics

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 11 000 euros
- Politique de la ville : 21 700 euros
- EPCI ValParisis : 20 000 euros
- Préfecture du Val d'Oise, BOP 104 : 30 000 euros
- Fonds sociaux européens : 38 000 euros
- Mairie de Taverny : 51 000 euros

b) Autres financeurs :

- Participation des élèves : 24 843,75 euros
- ASP : 23038,50 euros

c) Indemnités journalières : 733,14 euros

d) Recettes constatées d'avances au 31.12.2024: 5 000 euros

4) Conventions signées :

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance
- Politique de la ville
- EPCI Val Parisis
- Préfecture du val d'Oise-BOP 104
- FSE +
- Mairie de Taverny

A ce jour, la plateforme de mobilité reçoit des jeunes et des adultes orientés par différents acteurs associatifs et institutionnels Valdoisiens :

- Missions Locales
- Associations de Prévention Spécialisée
- Services sociaux départementaux
- Les centres communaux d'action sociale
- Les structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Les structures et organismes d'accompagnement socio-professionnel
- Le réseau associatif
- La ville de Taverny
- France Travail

5) Bilan de l'action

- Nombre total de prescriptions : 219
  - Hommes : 119
  - Femmes : 100
  - dont 18/25 ans : 144
  
- Nombre de structures prescriptrices : 22
  
- Nombre total de bilan de compétences mobilité : 171
  - Hommes : 92
  - Femmes : 79
  - dont 18/25 ans : 111
  
- Nombre total d'inscriptions auto-école : 124
  - Hommes : 60
  - Femmes : 64
  - dont 18/25 ans : 77
  
- Nombre total de préparation à l'épreuve théorique générale : 186
  - Hommes : 104
  - Femmes : 82
  - dont 18/25 ans : 78
  
- Nombre total de préparation à l'épreuve pratique générale : 89
  - Hommes : 48
  - Femmes : 41
  - dont 18/25 ans : 44
  
- Nombre total de codes obtenus : 44
  - Hommes : 25
  - Femmes : 19
  - dont 18/25ans : 21
  
- Nombre total de permis obtenus : 44
  - Hommes : 25
  - Femmes : 19
  - dont 18/25 ans : 23

## CHIFFRES 2025

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Dont 18/25</u>	<u>total</u>
prescriptions	119	100	144	219
Diagnostic	92	79	111	171
Inscriptions auto-école	60	64	77	124
préparation à l'épreuve théorique	104	82	78	186
préparation à l'épreuve pratique générale	41	48	44	89
codes obtenus	25	19	21	44
permis obtenus	25	19	23	44

## CHIFFRES ANNÉES PRÉCÉDENTES

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
prescriptions	203	118	89	184	160	233	219
Diagnostic	70	81	73	147	125	176	171
Inscriptions auto-école	99	50	49	88	88	148	124
préparation à l'épreuve théorique	104	104	87	90	115	151	186
préparation à l'épreuve pratique	63	62	57	66	77	61	89
codes obtenus	25	25	27	32	47	28	44
permis obtenus	25	23	33	38	42	33	44

## Mesure d'impact de l'obtention du permis de conduire sur l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires

Durant l'année 2025, une enquête a été réalisée auprès de 27 bénéficiaires qui ont obtenu leurs permis B entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 30 juin 2025. L'enquête démontre très clairement le lien entre l'obtention du permis de conduire et insertion professionnelle. Deux chiffres sont de ce point de vue particulièrement éclairant :

- 81% des bénéficiaires interrogés utilisent un véhicule à titre professionnel
- 100% des personnes ayant récemment trouvé un emploi l'attribuent à leur permis de conduire.

Par ailleurs, plus de la moitié des personnes qui conduisent régulièrement expliquent que le permis de conduire leur a permis d'améliorer leur vie sociale et d'accéder aux loisirs.

Enfin, pour 50% des personnes, le permis a généré un gain d'autonomie. Il s'agit exclusivement de femmes qui apprécient l'indépendance qu'elles ont acquis par rapport à d'autres membres de leurs familles.

L'enquête révèle également qu'1 seule personne a perdu des points durant leurs 6 premiers mois de conduite. Ce résultat est satisfaisant si on le met en lien avec d'une part la jeunesse des personnes formées (1/3 de moins de 26 ans) et d'autre part le fait que 77% d'entre elles conduisent régulièrement.

Enfin, 55% des personnes interrogées possèdent leurs propres véhicules ; les autres envisagent une acquisition dès que possible. Ces données confortent des éléments déjà repérés lors des diagnostics mobilité :

- Malgré le fait d'habiter en zone urbaine et donc d'être potentiellement usager des transports en commun ne suffit pas pour être mobile (ou à se considérer comme mobile). Plusieurs raisons sont avancées par les bénéficiaires : itinéraires et/ou horaires non adaptés, dysfonctionnements récurrents des transports collectifs, sentiment d'insécurité le soir dans les transports... En conséquence, même en région parisienne, la mobilité est largement corrélée à la voiture individuelle.
- 55% des bénéficiaires possèdent leurs propres véhicules et les autres souhaitent en acquérir un dès que possible. Les personnes interrogées utilisent leurs voitures de façon très régulière ou envisagent de le faire. A aucun moment elles ne se projettent dans des solutions de location ou d'autopartage. Sur ce point, les mentalités n'ont pas évolué.

## Perspectives 2026 et conclusion

L'année 2026 sera principalement concentrée sur la poursuite et consolidation des 3 projets mis en œuvre depuis 2024 : BOP104, FSE + et Mairie de Taverny.

Par ailleurs nous resterons attentifs aux besoins des publics accompagnés par nos partenaires associatifs et institutionnels en vue de faire bénéficier des services de la Plateforme de mobilité au plus grand nombre. Nous pensons notamment au public NEET financé par le FSE+ que nous ne pourrons plus accueillir en 2027 si les financements ne sont pas reconduits.

Enfin, afin de mettre en place de nouveaux outils et d'adapter nos offres aux besoins, nous recherchons toujours activement des financements publics et privés.



